

Faire face aux défis humanitaires

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actio : un magazine pour l'aide à la vie**

Band (Jahr): **95 (1986)**

Heft 6

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682249>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMPTRE RENDU

Assemblée des délégués

Faire face aux défis humanitaires

Avec un ordre du jour «liquidé» avant midi, l'Assemblée des délégués 1986 de la Croix-Rouge suisse aura été particulièrement calme. Néanmoins, derrière les mots d'ordre et les discours, apparaissent les difficultés du moment.

b.n.

Après les mots de bienvenue, prononcés par Mme Elisabeth Kopp, présidente de la section hôte (Berne-Mittelland) et par M. Gotthelf Burki, conseiller d'Etat, directeur des travaux publics du canton de Berne, les 236 délégués et invités présents ont écouté avec une attention soutenue, le discours d'ouverture du président Bolliger.

veur de tous ceux qui ont besoin d'aide.

Des problèmes de structures

Ces principes réaffirmés, le président Bolliger a abordé le chapitre de la politique interne de la Croix-Rouge suisse et rappelé les nombreux changements de structures en cours d'élaboration: la révision des statuts, qui devrait donner à la Croix-Rouge suisse une organisation comparable à celle

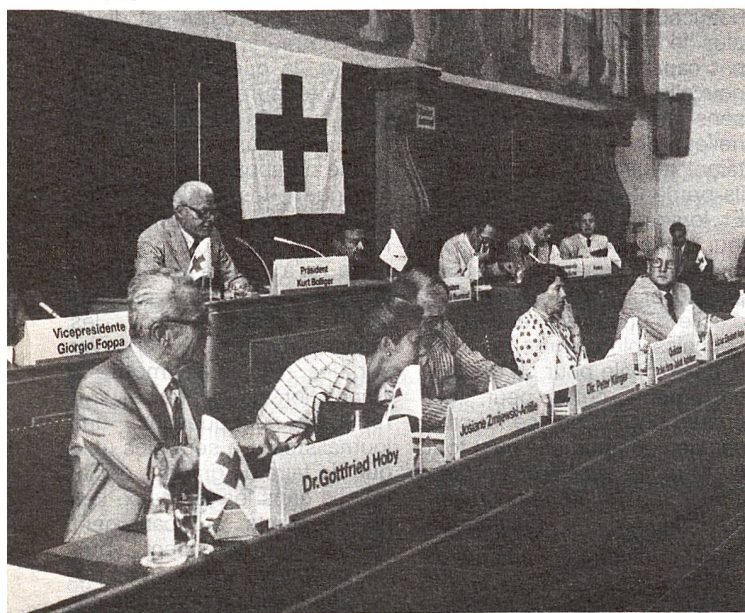
tront de renverser la tendance défavorable du recrutement du Service de la Croix-Rouge.

Les soucis de la Croix-Rouge internationale

Du 23 au 31 octobre prochain, aura lieu la XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge. Une conférence qui rassemblera non seulement les 137 sociétés nationales mais aussi les 164 Etats parties aux Conventions de Genève. Invité par l'Assemblée des délégués, l'ambassadeur Muheim a consacré tout son exposé aux objectifs de la Conférence qui devra tenter d'apporter une réponse aux

paix et de désarmement, l'accroissement de la capacité d'intervention de la Croix-Rouge en matière d'opérations de secours et de programmes de développement, et l'aide aux réfugiés dans le monde.

Pour l'ambassadeur Muheim, la prochaine Conférence qui se déroulera à Genève sera de la plus haute importance pour le rayonnement de la Croix-Rouge dans le monde et pour la renommée de la Suisse comme plaque tournante de l'aide humanitaire. «La Croix-Rouge se trouve à un tournant de son histoire. Elle doit renforcer son unité et mobiliser

**Tenir ferme**

Face à ceux que Kurt Bolliger appelle les pourfendeurs de dragons et les lanceurs de foudres de l'humanitaire, et qui se font les interprètes d'une vision apocalyptique des hommes et des choses, il importe de tenir bon le cap du pragmatisme et de réaffirmer certains principes de l'aide discrète mais efficace. Irrationalisme, idéologisation, manichéisme, théorisation excessive, tout concourt, selon M. Bolliger, à diviser les hommes. A l'opposé, la Croix-Rouge doit affirmer son idéal non idéologique et à la portée de tous, que l'on peut résumer par le slogan: voir, penser, agir en fa-

des institutions helvétiques, la décision du Comité central de rechercher un «secrétaire à la formation», qui prendrait en charge toutes les tâches de coordination en matière de formations, ce qui devrait résoudre les problèmes actuels, et enfin, la volonté maintes fois exprimée de redresser les effectifs de volontaires pour le Service de la Croix-Rouge. Le président Bolliger est convaincu que le nouveau statut du SCR ainsi que la détermination du nouveau médecin-chef, le Docteur Michel Vouilloz, soutenu dans ses efforts par les deux associations de SCR et par une commission ad hoc composée de «civils», permet-

défis humanitaires de cette fin de siècle, parmi lesquels les violations des règles du droit international humanitaire, le rôle de la Croix-Rouge concernant les efforts en matière de

toutes ses énergies pour faire face aux défis humanitaires auxquels elle est confrontée», a conclu l'orateur. □

Les délégués ont:

- approuvé le procès-verbal de la précédente Assemblée des délégués
- approuvé le rapport annuel sans modifications
- approuvé la nomination de deux membres d'honneur, M. Léo Saner, ancien membre du Comité central, et le professeur Alfred Hässig, directeur du Laboratoire central du service de transfusion de sang CRS
- approuvé les comptes de la Croix-Rouge suisse pour 1985 et donné décharge aux membres du Comité central
- fixé le lieu et la date de la prochaine Assemblée des délégués qui aura lieu à St-Moritz, les 13 et 14 juin 1987, sur invitation de la section des Grisons
- se sont rappelés de la date de convocation d'une prochaine Assemblée des délégués, le 22 novembre prochain à Zurich, consacrée exclusivement à la révision des statuts de l'institution